

Réhabilitation globale pour fonctionnement optimal

Charenton-le-Pont (94) a entièrement réhabilité sa piscine pour pérenniser le bâtiment, optimiser les espaces et améliorer le confort des usagers.



L'un des objectifs des travaux était de rendre la piscine plus lumineuse : une mission réussie à l'image du bassin sportif, rénové en inox blanc et comptant 16 projecteurs LED pour un éclairage de 600 lux.

La piscine Telemaco Guoin a ouvert ses portes en 1967, plus tard enrichie d'un gymnase et d'un espace dédié à la gymnastique, qui constituent aujourd'hui le complexe sportif situé en cœur de ville de Charenton-le-Pont. Toutefois, en 2017, après 50 ans d'existence, la piscine a fermé précipitamment à cause d'importantes fuites d'eau. Par la suite, la Ville a donc travaillé sa réhabilitation : *"dès le départ nous avons opté pour une rénovation car notre ville de 30 000 habitants n'est pas étendue ni très dense. Nous ne possédions donc pas le foncier nécessaire pour construire un nouvel équipement, avec le complexe sportif (voir zoom) sur un autre site. De plus, l'emplacement est idéal, en plein cœur de ville, donc accessible à pied, notamment par le plus grand groupe scolaire"* argumente Hervé Gicquel, maire de Charenton-le-Pont. La tâche ne fut pas aisée car le site était très contraint, notamment enclavé entre deux bâtiments, avec différents niveaux. Le chantier a donc concerné à la fois la réhabilitation technique du site, et l'optimisation des espaces afin d'améliorer le confort des usagers.

Une très lourde rénovation technique

L'une des priorités était donc de revoir la partie technique en simplifiant l'accès pour la maintenance, comme l'explique Frédéric Ronfort, directeur d'exploitation du bureau d'études Garnier Phosphoris : *"jusqu'à présent, les pourtours des bassins étaient en pleine terre, en cas de fuite il était donc difficile d'intervenir, voire impossible. Nous avons donc construit une véritable galerie*

technique pour accéder facilement aux réseaux".

En outre, le système de traitement d'eau a été entièrement rénové, avec cinq nouveaux filtres à sable (Daqua) disposant d'une vitesse de filtration plus lente (20 m/h) pour gagner en efficacité. Le traitement d'eau s'effectue à l'aide de chlore liquide. Enfin, une réfection complète du traitement d'air a été effectuée : la société Eiffage – Clévia a installé un système de traitement d'air et de déshumidification thermodynamique de l'entreprise EcoEnergie I AL-KO de type "ECOPMP++ 51 Basique 5 G 23.0". Ce système est composé de :

- une section de déshumidification thermodynamique (THERMO+) / Débit d'air : 5 800 m³/h ;
- une section de modulation d'air neuf (MAN+) équipée d'un récupérateur enthalpique équilibre (REE = batteries de récupération à eau glycolée) / Débit d'air : 23 000 m³/h ;
- une unité thermodynamique (UT ou Groupe froid électrique eau / eau) : puissance froide de 50,60 kW et une puissance chaude de 65,2 kW (puissance absorbée de 14,80 kW) ;
- deux échangeurs à plaques inox et joint NBR de restitution des calories produites par l'unité thermodynamique vers les deux bassins (puissance de 65,20 kW) ;
- un échangeur à plaques inox et joint NBR de restitution des calories produites par l'unité thermodynamique vers l'eau chaude sanitaire (puissance de 65,20 kW) ;
- une panoplie de sondes et actionneurs ;
- une armoire électrique de commande et de régulation ;
- un boîtier de pilotage déporté Ecoconfort dédié aux Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS).



Les travaux ont concerné le niveau R-1, comprenant la piscine (avec les vestiaires) et le palais des sports (plateau de gymnastique et terrain multisports), ainsi que la création de l'entrée piscine au rez-de-chaussée.

Modernisation de l'entrée, des vestiaires et des bassins

Les travaux ont également permis de moderniser l'accessibilité du site. L'entrée en sous-sol a été remplacée par un véritable espace d'accueil fermé très visible, directement sur le parvis. De même, les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à la piscine sans problème, dès l'entrée (grâce à un ascenseur) jusqu'au bassin d'apprentissage (système spécifique d'accès à l'eau).

En parallèle, le chantier a permis de rénover et d'agrandir les vestiaires : désormais, la partie piscine compte 4 vestiaires collectifs et 21 cabines individuelles (dont 2 familiales), ainsi que 293 casiers individuels (Navic Perseo) avec des serrures à consigne (Navic X100).

En outre, la halle bassin a également été modernisée : par exemple, le bassin sportif de 25 x 15 m a été entièrement reprofilé pour obtenir un fond constant à 2 m, alors qu'avant une partie descendait jusqu'à 3,5 m (cela permet une économie d'eau). Ce bassin dispose de 16 projecteurs LED (600 lux) permettant d'accueillir des compétitions de water-polo de niveau régional. La halle dispose aussi d'un bassin d'apprentissage de 95 m² (dont la surface a été augmentée grâce à la réhabilitation) et d'une fosse de plongée (5 et 15 m de profondeur), toujours en cours de rénovation.



Les vestiaires et les douches ont été entièrement réaménagés : désormais, les usagers ont notamment accès à 293 casiers individuels avec des serrures à consigne.

Expérience et Qualité à votre service depuis plus de 50 ans



ANALYSE PORTABLE DE L'EAU

Matériel :

- Photomètres
- Trichloramines
- pH-mètres
- Turbidimètres
- Conductivimètres
- Compérateurs visuel
- Thermomètres et Hygromètres
- Logiciels (Chlore actif, LPLWin...)



Nos services :

- Des professionnels diplômés toujours à votre écoute
- Laboratoire de contrôle interne
- Formations continues
- Lien direct avec le fabricant
- Contrôle et recalibrage des appareils sous A.Q. ISO9001
- Fabrication et distribution de réactifs



Réactivité :

- Devis en 24h
- Livraison en 24 à 48h
- Boutique l'internet : shop.cifec.fr
- FDS disponible 24H/24



Cifec

12 Bis rue du Cdt Pilot
92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél: 01 4640 4949 - Fax: 01 4640 0087
Email: info@cifec.fr - Web: www.cifec.fr
Boutique : shop.cifec.fr



Pour les élus, il était important de proposer un espace d'accueil digne de ce nom, visible du parvis. Mutualisé, il permet d'accéder soit au gymnase soit à l'espace aquatique en prenant les escaliers ou l'ascenseur.

La volonté de garder une gestion en régie

Les élus de Charenton-le-Pont ont fait le choix de conserver la gestion de la piscine car la régie leur semblait le mode le plus efficace pour préserver des tarifs accessibles et répondre aux attentes des usagers. L'équipe est composée d'une quinzaine de personnes. Le coût annuel d'exploitation pour la Ville est estimé à 900 000 euros.

Par ailleurs, la commune voisine de Saint-Maurice a participé au financement des travaux (voir fiche technique), en contrepartie ses habitants bénéficient du même tarif d'entrée que les Charentonnais (3,50 euros au lieu de 5,25 euros par entrée pour les extérieurs).

Ce nouvel équipement, qui représente l'investissement le plus important jamais porté par la Ville, a déjà accueilli de nombreux usagers durant les premières semaines d'ouverture. La rentrée scolaire permettra également aux 2 500 élèves de revenir dans les bassins alors qu'une partie d'entre eux se déplaçaient à Maisons-Alfort ces dernières années.



Le bassin d'apprentissage a été agrandi pour atteindre les 15 m de long, et adapté pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

Le gymnase également concerné par les travaux

La métamorphose du site a aussi concerné le complexe sportif situé en sous-sol au même niveau que la piscine. D'une surface de 1 600 m², il comprend un plateau de gymnastique et un terrain multisports (volley-ball, basket-ball...). "Le parquet du terrain multisports a été rénové, tout comme les lignes de jeux. Nous avons également modernisé l'éclairage (LED) et les six vestiaires (2 vestiaires collectifs). Enfin, le traitement d'air a été entièrement refait : une centrale de traitement d'air double flux complétée par des aérothermes permet de régler la température et le débit d'air neuf par zone" décrit Frédéric Ronfort, directeur d'exploitation du bureau d'études Garnier Phosphoris.



FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Ville de Charenton-le-Pont
Assistant à maîtrise d'ouvrage	Mission H2O
Mandataire maîtrise d'œuvre	BE Garnier Phosphoris
Architecture	Architecte(s) : Romain Vault et David Collinet)
Construction : - macro-lot : gros-oeuvre/ second oeuvre - macro lot technique	CBC Service (filiale de Vinci Construction France Eiffage Energie Systèmes/Clevia
Fournisseur bassin inox blanc	Myrtha Pools
Fournisseur casiers	Navic
Fournisseur traitement d'air	Ecoénergie AL-KO
Fournisseur filtres	Daqua
Surface totale	4 540 m ² dont 2 737 m ² pour la partie piscine
Durée des travaux	2,5 ans
Coût total	15,8 millions euros TTC

Subventions

- Ville de Saint-Maurice : 1,3 million d'euros
- Conseil régional Ile-de-France : 800 000 euros
- Agence Nationale du Sport : 720 000 euros